

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 avril 2026
Approuvé en séance du Conseil Municipal le 26 mai 2026

Date de la convocation : 10 avril 2026, Président de séance : Laurent Bila, Maire.
Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 20 avril 2026.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : M. Bila Laurent, Maire ; M. Ruaud Jean-Luc, Mme Chaumont Marie-Claude, M. Auzemery Laurent, Mme Giannoni Virginie, M. Pagnou Pascal, Adjoints ; M. Quette Pierre, Mme Lecointre Marie-France, M. Moulaine Charles, Mme Boulesteix Myriam, Mme Malric Claire, Mme Bruyère Nathalie, Mme Piralla Sandra, M. Mazin Clément, M. Crespy Benjamin, M. Détienne Aurélien, M. Tronche Imanol, conseillers municipaux

Absentes excusées : Mme Gaspard Céline donne procuration à M. Bila Laurent jusqu'à son arrivée (point 5 de l'ordre du jour « représentant des membres du Conseil municipal au sein de l'association Aide aux Séniors », Mme Reaully Paola

Secrétaire de séance : M. Ruaud Jean-Luc
Début de la séance : 20h15

Monsieur le Maire précise le fonctionnement des séances du Conseil municipal et le rôle du secrétaire de séance, ainsi que le contenu des procès-verbaux.

Il fait part à l'ensemble des conseillers que les deux séances du Conseil municipal celle de ce jour et celle de lundi prochain sont exceptionnelles et sont la résultante de calendriers incompatibles. En effet, la séance du 27 avril est consacrée au vote du budget prévisionnel. L'année de renouvellement des membres de l'assemblée délibérante, le budget doit être voté avant le 30 avril, cette limite est fixée au 15 avril les années sans élection municipale. Afin de présenter un budget le plus représentatif possible il est d'usage d'attendre les éléments de l'Etat concernant la Dotation Globale de Fonctionnement et autres dotations.

Cette année, en plus de la contrainte budgétaire, les diverses instances demandent au Conseil municipal de désigner les membres siégeant dans les Conseils d'Administrations afin d'envoyer les convocations des prochaines Assemblées Générales. Ces désignations sont à l'ordre du jour du présent Conseil.

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du Conseil municipal de l'ordre du jour de la séance :

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2026
2. Désignation des représentants/délégués aux différentes instances

1. Approbation du PV de la séance du CM du 21 mars 2026

Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble des membres du Conseil a reçu le procès-verbal de la séance du 21 mars dernier.

Il indique qu'il a été procédé dans le sens où il manquait un mot « des voix ».

Le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026, modifié a été adopté à l'**unanimité**.

3 Titulaires

- M. Ruaud Jean-Luc
- M. Charles Moulaine
- Mme Bruyère Nathalie

3 suppléants

- M. Pierre Quette
- M. Auzemery Laurent
- M. Crespy Benjamin

Mise aux voix : unanimité

Après en avoir délibéré le Conseil municipal désigne à l'unanimité Madame Bruyère Nathalie, Messieurs Ruaud Jean-Luc et Moulaine Charles comme membres titulaires de la CAO, et Messieurs Quette Pierre, Auzemery Laurent et Crespy Benjamin comme membres suppléants.

Monsieur le Maire rappelle les règles de la CAO, en cas par exemple de gros travaux la CAO se réunit avec une aide technique de l'ATEC (Agence Technique de la Haute-Vienne) par exemple, mais que c'est la CAO qui a le dernier mot et qui procède à l'allotissement selon les règles internes de la CAO.

5. Représentant des membres du Conseil municipal au sein de l'association Aide aux Séniors

Monsieur le Maire informe que l'association Aide aux Séniors est une association communale située dans l'enceinte du Centre Social « Simone Veil » qui met notamment en relation les familles avec les aides à domicile.

Il convient au Conseil municipal de nommer deux membres titulaires parmi les conseillers afin de siéger au sein du Conseil d'Administration conformément à la demande de ladite association.

Monsieur le Maire lance un appel à candidature :

Sont candidats ;

M. Quette Pierre

M. Détienne Aurélien.

Arrivée de Mme Céline Gaspard à 20h43

Mise aux voix unanimité

Après en avoir délibéré le Conseil municipal désigne à l'unanimité les membres suivants M. Quette Pierre et M. Détienne Aurélien.

Monsieur Aurélien Détienne précise que l'Association Aide aux Séniors (AAS) est une association qui sert de mise en relation des familles avec les agents d'aide à domicile. Il précise que l'AAS ne salarie pas les aides à domicile.

6. Délégué Défense Nationale et pandémie

Monsieur le Maire rappelle les fonctions du correspondant défense :

Informé et sensibiliser la population aux questions de défense et à l'actualité des armées, afin de favoriser une meilleure compréhension de leur rôle dans la protection des intérêts nationaux ;

Questions diverses

Pêche de l'étang du Château reconduite ou pas pour 2026 ?

Après débat, le Conseil décide d'arrêter la pêche pour l'année 2026, M. Le Maire se chargera de prévenir le régisseur, et d'orienter les pêcheurs vers une association nieuloise de pêche.

Dossier TDF :

M. le Maire informe l'assemblée d'une prise de contact avec le promoteur potentiellement repreneur du bâtiment de l'Emetteur. Une visite sur site est prévue avec les responsables Mme Petit élue communautaire, le promoteur et l'architecte repreneurs du dit bâtiment. M. Le Maire indique que le promoteur souhaite avoir des « informations » sur les besoins de la Municipalité car le projet n'est pas figé. Il faut identifier les besoins de la Commune quant à la possibilité de résidence logement, local commercial, « tiers-lieu », résidence seniors etc ...

Mme Boulesteix demande des précisions sur le bien : il reste pour le moment une propriété d'Elan mais après il sera privé.

M. Le Maire rappelle que le promoteur veut éventuellement sonder les terres TDF pour un autre projet, il rappelle que TDF a informé la Municipalité en début d'année de son souhait de « démonter » l'antenne dans l'année 2026. Pour le moment le projet prévoit une quarantaine de logements. M. Détienne rappelle qu'il faut penser aussi au cheminement le bâtiment est excentré du centre-bourg et de la départementale.

M. Le Maire indique qu'il faudra en effet repenser les mobilités douces, M. Ruaud indique qu'il faut aussi penser « assainissement » et rappelle que la STEP est à saturation et qu'il peut être envisageable de faire la réhabilitation de notre STEP, voir d'en créer une nouvelle.

M. le Maire indique que le promoteur est aussi en recherche de profits et donc qu'il faut bien penser le projet pour des logements à loyer modéré ... Le fait d'avoir des logements non « HLM » sans jardin à entretenir.

M. Détienne indique qu'il y a de très belles pièces.

M. le Maire indique que la rencontre serait prévue vers juin 2026 mais à préciser avec les services d'ELAN. Il rappelle que le projet n'apporte pas de modifications à l'environnement nieulois. C'est une réhabilitation d'une friche mais pas une construction et pas d'artificialisation du sol.

Mme Boulesteix demande si le système de vidéoprotection est toujours actif ? M. Auzemery indique qu'il semble toujours actif. M. le Maire rappelle que le site est protégé car en cas d'infractions et de blessés c'est le propriétaire qui est légalement responsable.

La Poste :

M. le Maire indique qu'une visite va avoir lieu à l'Agence Postale Communale de Saint-Pardoux-Le-Lac, l'antenne de la commune déléguée de Saint-Pardoux, et celle de Roussac. M. le Maire indique que la convention s'appliquerait avec un délai de 6 ans. M. le Maire indique qu'il y aura un débat au sein du CM avant une prise de décision.

Opération des Bleuets de France :

Aurélien Détienne : bleuets sont commandés par la Mairie, et vendus lors de la cérémonie commémorative. M Détienne rappelle que c'est une association qui doit porter la collecte. M. Détienne rappelle qu'il est porte-drapeaux et, donc, qu'il ne peut pas faire les deux. Il lance un appel pour le 8 mai. Il rappelle que le service administratif commandera les bleuets. C'est Mme Boulesteix qui se porte volontaire. Charge au service administratif de prévenir Mme Boulesteix de la réception des bleuets.

Point sur les Commissions :

Commission travaux : première réunion le 12 mai. M. Ruaud précise qu'il attendait le vote du budget pour faire sa première réunion. Les travaux en régie ont commencé, il rappelle que la

M. Détienne précise qu'il y a 3 informations à donner en complément de la Commission sociale :

- Conseil d'Administration de l'EHPAD Jean Mahaut le mercredi 29 avril à 11h
- Repas des cœurs joyeux le 24 avril : Mme Chaumont et M. Détienne
- Le 19 mai journée de sensibilisation sur les rencontres européennes des jeunes des ateliers participatifs l'après-midi. Date limite pour s'inscrire est le 12 mai pour les personnes intéressées. M. Détienne précise qu'il est intéressé.

La séance est levée à 22h17

À Nieul, le 26 mai 2026

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Jean-luc Ruaud



Laurent Bila

